



VOS CONTACTS

Direction des Impôts des Non-Résidents

Pour joindre nos services, les usagers non-résidents peuvent :

- **nous contacter par téléphone.** Deux numéros sont disponibles du lundi au vendredi de 9 h à 16 h (heure de Paris) :
 - pour les usagers particuliers : + 33 (0)1 72 95 20 42,
 - pour les usagers professionnels : + 33 (0)1 72 95 20 31 ;
- **prendre un rendez-vous** téléphonique ou en présentiel sur le site impots.gouv.fr, rubrique « [Contact et RDV](#) » ;
- **utiliser leur messagerie sécurisée** accessible via leur [espace particulier](#) sur le site impots.gouv.fr ;
- **nous retrouver sur nos pages [Facebook](#) et [Instagram](#).** Ces canaux de communication viennent compléter les informations de la rubrique « [International](#) » du site impots.gouv.fr mises à jour par la DINR.



ADRESSE DU SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS NON RÉSIDENTS :

10 RUE DU CENTRE – TSA 10010 – 93465 NOISY-LE-GRAND CEDEX

Attention : les impôts locaux (taxes foncières, taxes d'habitation sur les résidences secondaires, taxes sur les logements vacants,...) ne relèvent pas des attributions des services de la Direction des Impôts des Non-Résidents. Pour toute question ou démarche sur ces impôts, Rapprochez-vous des services fiscaux du lieu de l'immeuble concerné.